

Politique d'inclusion

Ville de Rimouski



Ville de
rimouski

Table des matières

Introduction.....	3
Mot du maire.....	3
Mot de la conseillère.....	4
Comité de pilotage.....	5
Mise en contexte	6
Vision.....	7
Cadre contextuel et conceptuel de la politique.....	8
Portrait de la ville.....	8
Enjeux et nouvelles réalités.....	10
Les principes directeurs.....	11
Fondements juridiques	11
Fondements conceptuels	12
L'approche interculturelle.....	13
L'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+).....	13
L'inclusion.....	13
Cadre d'intervention.....	14
Les axes	14
Les champs d'intervention.....	15
Bâtiments, infrastructures, équipements	16
Aménagements urbains.....	17
Mobilité	18
Loisirs, sports et culture.....	18
Communications.....	19
Ressources humaines.....	19
Mise en application.....	20
Lexique.....	21
Bibliographie.....	24

Cette politique municipale a été rédigée selon les principes de l'écriture inclusive, qui visent à favoriser l'inclusion et le respect de tout l'éventail de la diversité, et ce, afin d'éviter toute forme de discrimination.

Mot du maire



Nous avons encore et toujours à cœur que chaque citoyenne et citoyen s'épanouisse et participe à la vie collective de façon égale et équitable. C'est pourquoi Rimouski est fière de présenter sa Politique d'inclusion, réalisée de concert avec des citoyennes et des citoyens ainsi que des partenaires rimouskois.

En continuité avec nos valeurs d'accessibilité, d'inclusion, d'écoute et de solidarité, cette politique nous donne une définition commune et un mandat clair à respecter pour nos différents services. Il s'agit d'un pas de plus vers un mieux vivre-ensemble à Rimouski. Collectivement, nous avons beaucoup à gagner de favoriser l'inclusion de tout un chacun, en plus d'améliorer considérablement la qualité de vie des Rimouskoises et Rimouskois.

Nos projets en installations et infrastructures sont nombreux et la Politique d'inclusion nous encourage à parfaire nos pratiques et connaissances en ce qui concerne l'inclusion et l'accessibilité.

Lors de l'élaboration de la politique, des citoyennes et citoyens ont été consultés sur différents sujets en lien avec l'inclusion, ce qui nous a permis de mieux comprendre certains enjeux et réaliser une politique représentative des besoins de notre milieu. Je suis convaincu qu'ensemble, nous atteindrons notre objectif de ville accueillante et inclusive, en demeurant à l'écoute des besoins évolutifs des citoyennes et citoyens.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Guy Caron'. The signature is fluid and stylized.

Guy Caron, maire de Rimouski



Mot de la conseillère

Je suis fière de collaborer à la création d'une politique d'inclusion et de participer à l'amélioration de la qualité de vie des Rimouskoises et Rimouskois. Comme tous les membres du comité de pilotage, je partage le souhait d'une ville accessible, inclusive et accueillante, qui trouve des solutions afin d'accommoder un plus grand nombre de personnes au sein de la population.

Cette politique permet d'adapter, de maintenir et d'améliorer l'offre de services municipale tout en s'adressant à l'ensemble des citoyennes et citoyens. En se dotant d'une politique d'inclusion, la Ville de Rimouski fait preuve d'ouverture et de volonté à poursuivre ses efforts pour une ville inclusive, vivante et en santé, comme mentionné dans la planification stratégique Rimouski2030, adoptée en mars 2023.

Finalement, je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont collaboré à cette démarche de création de la politique. C'est ensemble, selon le vécu et l'expertise de chaque personne, que nous formons une collectivité forte et engagée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julie Carré'.

Julie Carré, District 5 - Pointe-au-Père

Comité de pilotage

Dans un souci de représentativité de la réalité des citoyennes et des citoyens, la Ville de Rimouski a mis sur pied un comité de pilotage composé de partenaires de la région. Les membres du comité ont été d'une aide précieuse tout au long de la démarche d'élaboration de la politique grâce à leur expertise, leurs conseils et leur intérêt marqué pour les enjeux d'inclusion et d'accessibilité. Leur accompagnement est la clef de la justesse et de la pertinence de la politique.



Membres du comité de pilotage

Alexandra Gagnon, chargée de projet de la Politique d'inclusion, Ville de Rimouski

Audrey Heppell, coordonnatrice à la vie communautaire, Ville de Rimouski

Carole Lévesque, directrice générale, Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve (membre du comité à partir du mois d'avril 2024)

Catherine Proulx, travailleuse sociale, Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Chantal Lemieux, ergothérapeute, Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Jimmy Turgeon-Carrier, coordonnateur, Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent

Josianne Beaulieu, cheffe de division par intérim à la vie communautaire, Ville de Rimouski

Julie Carré, conseillère municipale, District 5 - Pointe-au-Père, Ville de Rimouski

Leïla Bengharbi, directrice générale, Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve (membre du comité jusqu'au mois de mars 2024)

Marie-Christine Parent, spécialiste en orientation et mobilité, Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Paul Dahito, citoyen de Rimouski

Sarah Toulouse, directrice générale, Accueil et intégration BSL

Thérèse Sirois, directrice générale, Ressource d'aide aux personnes handicapées Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/ Les Îles

Tracy Thibeault, directrice générale, Maison des Familles de Rimouski-Neigette

Mise en contexte

La Ville de Rimouski est soucieuse du bien-être de l'ensemble de la population et met en œuvre plusieurs actions afin de réduire les obstacles auxquels se heurtent ses citoyennes et citoyens au quotidien. Au fil des ans, elle a développé différents plans d'action et politiques dans le but de favoriser le « vivre-ensemble ». La Politique de la famille et des aînés et son plan d'action, le plan d'action en immigration et celui favorisant l'intégration des personnes handicapées en sont des exemples. Il est devenu évident que la Ville de Rimouski devait se doter d'une vision plus large, qui engloberait tous ces engagements : une politique qui concernerait l'ensemble des Rimouskoises et des Rimouskois, quels que soient leurs origines, leur statut, leur âge, leur orientation sexuelle, leurs capacités, leurs croyances, leurs convictions, etc.

La Politique d'inclusion de la Ville de Rimouski a pour objectif de favoriser la collaboration entre les différents services de l'administration municipale, ainsi que les organismes et partenaires présents sur le territoire. Aussi, il est souhaité qu'elle contribue à adapter, maintenir et améliorer la qualité des services municipaux s'adressant à la population en mettant en œuvre les conditions favorables à la participation et à l'inclusion de toutes et de tous.

Vision

Selon la planification stratégique Rimouski2030, Rimouski de demain sera accueillante, inspirante et rassembleuse¹. La ville saura accueillir autant de nouvelles citoyennes et de nouveaux citoyens que de nouveaux défis et continuera de rayonner et d'évoluer dans la modernité en concrétisant ses engagements.

Appuyée par la Politique d'inclusion, la Ville de Rimouski développera son expertise dans la mise en place de conditions favorables pour que chaque individu puisse évoluer et participer collectivement au vivre-ensemble. Proactive quant aux différentes barrières auxquelles la population peut faire face, la Ville démontrera sa sensibilité envers les différentes communautés qui la composent en identifiant les obstacles systémiques et en luttant à sa façon contre les discriminations.

L'équipe municipale sera davantage formée et outillée afin d'accompagner, d'écouter et d'accueillir la population rimouskoise. Ouverte et sensible à la différence et aux besoins de celle-ci, Rimouski considèrera la diversité qui la compose et qui la fait vivre comme une richesse pour les générations présentes et futures. La Ville souhaite incarner pleinement cette diversité et cette inclusion.

¹ Planification stratégique Rimouski2030, Ville de Rimouski, 13 mars 2023, page 14.

Cadre contextuel et conceptuel de la politique

Portrait de la ville de Rimouski

Effectif de la population par groupe d'âge de la population rimouskoise en 2022

Effectif par groupe d'âge	Rimouski
0 - 4 ans	2 047
5 - 9 ans	2 311
10 - 14 ans	2 390
15 - 19 ans	2 281
20 - 24 ans	2 776
25 - 29 ans	3 097
30 - 34 ans	2 824
35 - 39 ans	2 801
40 - 44 ans	3 109
45 - 49 ans	2 646
50 - 54 ans	2 530
55 - 59 ans	3 319
60 - 64 ans	4 142
65 - 69 ans	4 232
70 - 74 ans	3 643
75 - 79 ans	2 667
80 - 84 ans	1 621
85 - 89 ans	1 008
90 ans et plus	750
Total	50 194

Source : ISQ - estimation de la population (2023)
les données de 2022 sont provisoires

Portrait de l'évolution de la population âgée rimouskoise

Année	Population	65 ans et + (eff)	65 ans et + (%)
2007	45 761	7 411	16 %
2012	47 735	9 174	19 %
2017	49 000	11 356	23 %
2022p	50 194	13 921	28 %
2027	51 974	16 203	31 %
2032	52 915	17 292	33 %
2037	53 349	17 248	32 %

Source : ISQ - estimation de la population (2023)
ISQ - perspectives démographiques (2022)
p = données provisoires

Proportion de la population rimouskoise de 15 ans et plus vivant avec une incapacité : 17,7 %²

Nombre de personnes immigrantes soutenues par Accueil et intégration BSL³

	2022	2023	2024	Total
N^{bre} de personnes réfugiées prises en charge par l'État	69	44	16	360
N^{bre} de familles soutenues par l'organisme (tous statuts confondus)	160	254	93	758
Total	229	298	109	1118

Taux d'inoccupation immobilier à Rimouski⁴

2018	2023
3,7 %	0,6 %

Coût moyen mensuel des appartements (de type 4 et demi) à Rimouski⁵

2018	2023
683 \$	798 \$

Nombre d'étudiants internationaux au Cégep de Rimouski⁶

Année	2022-2023	2023-2024
Nombre d'étudiants	79	157

Nombre d'étudiants internationaux à l'UQAR

2022		2023		2024	
Hiver	Automne	Hiver	Automne	Hiver	Automne
318	638	703	949	1061	1175

² Données extraites de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)

³ Données de l'organisme Accueil et intégration BSL

⁴ Données extraites du site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement [www.cmhc-schl.gc.ca] (Tableau 1.1.1)

⁵ Données extraites du site Web de la Société canadienne d'hypothèques et de logement [www.cmhc-schl.gc.ca] (Tableau 1.1.2)

⁶ Données de l'UQAR et du Cégep de Rimouski

Enjeux et nouvelles réalités

Fracture numérique et place de la technologie

Les technologies informatiques sont devenues indispensables et font partie intégrante de notre société, même à l'extérieur de la sphère professionnelle. Ces changements participent malheureusement au renforcement de la fracture numérique. Plusieurs ménages rimouskois peuvent se retrouver déconnectés ou exclus de la vie collective. En outre, la Ville de Rimouski devra continuer de développer des outils, afin de limiter la fracture numérique qui se crée avec une partie de la population.

Augmentation du coût de la vie et pénurie de logements

Au cours des dernières années, le Québec a vu le coût de la vie augmenter rapidement. Le taux remarquablement bas d'inoccupation des logements à Rimouski témoigne qu'il est difficile de s'y trouver une habitation. Cette difficulté grandit lorsque le locataire a des besoins particuliers, tel qu'un logement adapté ou un appartement de grande taille pour y loger sa famille. Dans ce contexte, la Ville devra rester à l'écoute du milieu et explorer les pistes de solution pour limiter la rareté des habitations sur le territoire, qui entraîne la hausse marquée du coût des loyers.

Viellissement de la population

Le vieillissement de la population est un enjeu notable au Québec. À Rimouski, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus amène une hausse du nombre de personnes en situation de handicap et des besoins propres à cette clientèle. L'accès aux services est un enjeu au cœur des priorités de la Ville et c'est pourquoi une gamme d'outils devront être développés pour répondre à leurs besoins.

Diversité

Au cours de la dernière décennie, le visage de Rimouski a grandement évolué. Ville d'accueil inclusive, vivante et en santé, l'arrivée de nouvelles Rimouskoises et Rimouskois à travers le monde enrichit notre milieu de vie. Également, la société québécoise prend de plus en plus conscience de toutes les expressions de genre et identités sexuelles qui la composent et souhaite les reconnaître et les inclure davantage.

Les principes directeurs

La Politique d'inclusion de la Ville de Rimouski s'appuie sur différents fondements juridiques et conceptuels afin d'assurer le respect des droits de la population, peu importe sa situation ou sa condition.

Fondements juridiques

Mises en place afin d'optimiser la participation sociale, ces lois et obligations permettent l'intégration à la société pour toutes et tous. En constante évolution, ces fondements permettent de comprendre la place et l'importance de l'inclusion au Québec.

Voici un aperçu de la législation et des différentes conventions en vigueur qui guident la Ville de Rimouski dans la mise en place d'actions inclusives :

- **Les Nations Unies :**
 - Déclaration des droits des personnes handicapées;
 - Règles sur l'égalisation des chances pour les personnes handicapées;
 - Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- **Politique provinciale « À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité »;**
- **Loi canadienne sur l'accessibilité;**
- **Loi québécoise assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale;**
- **Charte canadienne des droits et libertés;**
- **Charte des droits et libertés de la personne du Québec.**

Fondements conceptuels

Le Modèle de développement humain et Processus de création du handicap (MDH-PPH) et l'accès inclusif

Selon le MDH-PPH, une personne se retrouve en situation de handicap lorsqu'un ou des obstacles, rencontrés dans l'accomplissement d'activités courantes, perturbent ses habitudes de vie. Ces obstacles résultent de l'interaction de différents facteurs personnels et environnementaux et sont nombreux : les préjugés, le manque d'aide ou de ressources, l'absence d'accessibilité du domicile ou de l'école, la difficulté de se procurer de l'information imprimée adaptée ou se déplacer au moyen d'une signalisation accessible⁷. Rencontrés dans la réalisation des activités quotidiennes, les obstacles compromettent le développement personnel et la participation sociale de l'individu.

L'accès inclusif

Reposant sur le MDH-PPH, l'accès inclusif est composé de cinq dimensions qui permettent de mesurer l'impact de la réduction des obstacles : **la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité, l'abordabilité et l'utilisabilité**⁸.

Le MDH-PPH et l'accès inclusif soutiennent qu'en assurant un environnement, des produits et des services accessibles, il est possible d'atteindre le plein exercice des droits humains, et ainsi, une pleine participation sociale.

L'approche inclusive

L'approche inclusive consiste à concevoir dès le départ un environnement physique et social accessible et sans obstacle, qui tient compte de l'ensemble de la population, quels que soient leurs moyens et leurs capacités. L'objectif de cette approche proactive est de diminuer les barrières qui excluent, limitent ou empêchent la participation de toutes et tous en soutenant que chaque individu a des besoins différents. C'est d'ailleurs l'approche que l'Office des personnes handicapées du Québec⁹ privilégie afin d'éviter toute forme d'exclusion ou de discrimination.

⁷ Le modèle MDH-PPH, Réseau international sur le Processus de production du handicap, Le modèle MDH-PPH, en ligne.

⁸ Patrick Fougeyrollas, Passer de l'utopie de l'accessibilité universelle à une application plus concrète de l'accès inclusif.

⁹ Office des personnes handicapées du Québec, Les approches adaptatives et inclusives visant l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, page 2.

L'approche interculturelle

L'approche interculturelle se présente lorsqu'il y a interaction entre deux personnes ou plus, de la même culture ou non. Elle soutient que chaque humain voit les choses à partir de son propre champ d'expérience, de ses valeurs, de sa culture d'origine, et que chaque personne doit faire l'exercice de voir les choses selon le point de vue de l'autre.

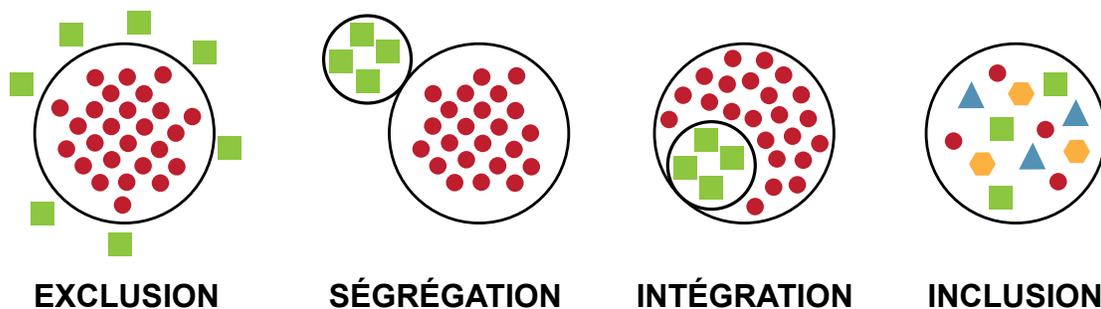
L'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+)

L'analyse différenciée selon les sexes et plus (ADS+) est une méthode qui sert à évaluer les répercussions de projets ou d'initiatives sur les personnes. Elle tient compte du genre ainsi que d'autres facteurs, comme l'orientation sexuelle, l'âge, la langue, la culture, l'origine ethnique, la scolarité, le revenu, ou s'il y a handicap ou non par exemple¹⁰. Cette méthode permet de comprendre que l'intersection de tous ces facteurs peut créer ou renforcer des inégalités.

L'inclusion

La Ville de Rimouski définit donc l'inclusion comme étant « l'action d'inclure une personne ou un groupe dans l'ensemble de la communauté sans égard à sa condition économique, physique ou socioculturelle. Elle permet à chacun et chacune de contribuer à la vie collective, quels que soient ses besoins ou ses capacités. »

L'inclusion se rapporte donc à la création d'un environnement où toutes les citoyennes et tous les citoyens sont respectés de manière égale et équitable, et qu'ils ont accès aux mêmes possibilités.



10 Corporation de développement communautaire de l'agglomération de Longueuil. Approches inclusives et transversales : Coffre à outils de transformation sociale (juin 2021), en ligne.

Les axes

La politique a été conçue à l'aide de quatre axes influençant les champs d'intervention. Ces quatre axes font référence aux dimensions de la qualité de l'accès¹¹ et aux vecteurs présentés dans le Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir du Conseil québécois du loisir¹². Ils servent à assurer et mesurer l'accessibilité de nos engagements municipaux.



Temporel : Cet axe correspond à la disponibilité. Il englobe le temps disponible, les périodes et les plages horaires pendant lesquelles les services, les espaces et les équipements sont accessibles au public.



Spatial : Cet axe réfère à l'accessibilité, autant sur la répartition de l'offre sur le territoire que sur l'accessibilité physique des lieux, des équipements ou des services de la municipalité.



Économique : L'axe économique correspond à l'abordabilité, soit aux tarifs fixés par la municipalité ainsi qu'au revenu disponible de ses citoyens.



Socioculturel : Cet axe fait référence aux dimensions de l'utilisabilité et de l'acceptabilité. Ces dimensions rassemblent les connaissances, les croyances, les coutumes, les valeurs, les traditions et les rites, ainsi que l'environnement social et l'éducation; des éléments qui influencent l'individu dans ses choix.

¹¹ Patrick Fougeyrollas, Passer de l'utopie de l'accessibilité universelle à une application plus concrète de l'accès inclusif, en ligne.

¹² Conseil québécois du loisir, Cadre de référence pour l'accessibilité en loisir, page 29.

Les champs d'intervention

La Politique d'inclusion de la Ville de Rimouski s'articule autour de six champs d'intervention.



Bâtiments, infrastructures, équipements

- Encourager l'offre de logements et de résidences accessibles et adaptables pour les personnes en situation de handicap;
- Encourager les propriétaires de commerces et d'édifices ouverts au public à :
 - Optimiser leurs aménagements en appliquant une conception répondant aux normes d'accessibilité, voire plus;
 - Se conformer aux normes d'accessibilité en vigueur, peu importe l'année de construction de l'édifice.
- Faciliter l'accessibilité des équipements disponibles dans les bâtiments de la Ville et assurer leur bon entretien (téléphones, fontaines, tables à langer, four à micro-ondes, etc.);
- Initier en collaboration avec les organismes locaux des programmes d'aide pour faciliter la recherche et l'accès à un logement;
- Poursuivre la mise aux normes d'accessibilité de tous les bâtiments où sont offerts des services municipaux, de façon permanente ou ponctuelle;
- Prioriser les aménagements inclusifs dans les projets à venir de la Ville;
- Rehausser les normes minimales d'accessibilité universelle de construction et de rénovation pour les futurs projets municipaux;
- Sensibiliser les propriétaires d'immeubles locatifs à adapter leurs logements.





Aménagements urbains

-   • Améliorer l'accès à des installations et équipements sanitaires ainsi qu'à des espaces de repos dans les lieux publics extérieurs;
-   • Améliorer le processus d'évaluation des besoins concernant la localisation et l'aménagement ainsi que le processus d'implantation des stationnements réservés;
-  • Assurer le respect de la réglementation en vigueur concernant l'aménagement et l'utilisation des espaces de stationnement municipaux réservés aux personnes à mobilité réduite.
-   • Faciliter l'utilisation des bornes de stationnement au centre-ville;
-   • Favoriser des aménagements fluides respectant le concept du parcours sans obstacle dans les lieux publics extérieurs;
-   • Favoriser l'ajout de mobilier urbain (bancs, lampadaires, poubelles, etc.), permanent ou temporaire, qui améliore l'accessibilité des lieux publics extérieurs;
-   • Favoriser l'aménagement sécuritaire de trottoirs fonctionnels (bateaux-pavés, passages piétonniers, etc.) qui facilitent la circulation;
-  • Poursuivre l'acquisition d'équipements de signalisation visuels et sonores adéquats facilitant le déplacement et l'orientation sécuritaires;
-    • Rehausser les normes d'accessibilité et de sécurité dans les aménagements urbains et routiers.
-  • Veiller au bon entretien des espaces réservés dans les stationnements municipaux.

Mobilité

-  • Encourager et soutenir la Société des transports de Rimouski à répondre davantage aux besoins et recommandations exprimés par les usagers du transport adapté;
-  • Faciliter l'accessibilité aux services de transport en commun en collaboration avec les organismes et partenaires responsables;
-  • Favoriser les déplacements actifs sécuritaires sur le territoire de la ville en collaboration avec les organismes et partenaires concernés;
-  • Maintenir un service de transport adapté pour les usagers en situation de handicap qui ne peuvent bénéficier du transport en commun;
-  • Sensibiliser les transporteurs à former leurs employés quant à la diversité des besoins et des particularités des différentes clientèles.

Loisirs, sports et culture

-  • Améliorer l'accessibilité des différentes installations sportives (intérieures et extérieures), des équipements spécialisés disponibles et lieux de plein air;
-  • Développer des approches et des programmes innovants en matière d'expérience de loisir inclusif;
-  • Encourager et soutenir les associations et les organismes de loisir dans leur offre de services et d'activités spécialisées, accessibles et inclusives;
-  • Offrir et soutenir des activités et des événements attrayants, diversifiés, flexibles et abordables qui prennent en compte les besoins particuliers et évolutifs de la population.



Communications



- Accroître la visibilité et l'utilisation des différents programmes et services accessibles et inclusifs offerts sur le territoire;



- Améliorer l'application des normes d'accessibilité et d'inclusion dans les communications municipales;



- Élaborer les documents disponibles à la population dans le format le plus accessible possible;



- Partager les renseignements relatifs à l'accessibilité des services municipaux et des activités dans les communications;



- Produire, au besoin et en fonction de la faisabilité, toute documentation municipale dans un format répondant à des besoins particuliers;



- Sensibiliser la population quant à la réalité et aux besoins de toutes et tous et à l'impact de ses actions en vue de contribuer au vivre-ensemble;



- Utiliser une diversité de moyens de communication et de diffusion pour joindre la population.

Ressources humaines



- Développer les connaissances et les compétences de l'équipe municipale en ce qui concerne l'inclusion;



- Favoriser l'employabilité et l'inclusion au sein de la Ville, et ce, dans le respect de la diversité des personnes et de leurs réalités;



- Tenir compte de l'expertise des organismes communautaires locaux et régionaux en lien avec les besoins de la population;



- Sensibiliser l'équipe municipale quant à l'importance de son rôle en matière d'accessibilité universelle et d'inclusion.



Mise en application

La Politique d'inclusion démontre les intentions de l'équipe municipale ainsi que l'identité de Rimouski pour les prochaines années en matière d'accessibilité et d'inclusion.

Cette politique se veut être un outil d'information et d'orientation pour le personnel municipal afin de comprendre et de partager une vision du concept de l'inclusion en plus d'augmenter son expertise en la matière.

La mise en œuvre de la Politique d'inclusion se fera à travers les plans d'action municipaux existants qui, tout comme les besoins de la population, évolueront au fil du temps. La Ville de Rimouski est consciente que ce sont des améliorations et des changements qui nécessitent du temps et s'effectuent progressivement.

Par le biais de cette politique, l'équipe municipale affirme à nouveau la volonté de bâtir une ville qui nous ressemble et qui nous rassemble. Elle soutient que chaque citoyenne et citoyen a sa place à Rimouski, en fait partie intégrante et contribue à la définir jour après jour.

Discrimination : La discrimination est un traitement défavorable envers une personne ou un groupe de personnes, selon des caractéristiques personnelles comme l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, la religion, la capacité, la situation liée à une grossesse, etc. C'est une forme d'exclusion alimentée par des stéréotypes et des préjugés. La discrimination est interdite au Québec par la Charte des droits et libertés de la personne¹³. Il existe trois formes de discrimination :

Discrimination directe : Elle se produit généralement de façon ouverte et avouée. Exemple : refuser la candidature d'une personne en raison de sa situation de handicap.

Discrimination indirecte : Cette forme est plus subtile. Celle-ci concerne davantage les règles, les normes, les politiques ou les pratiques qui semblent neutres, mais qui désavantagent une personne ou un groupe de personnes, en raison de caractéristiques personnelles. Exemple : offrir un service uniquement en ligne.

Discrimination systémique : Discrimination structurelle qui passe par l'application de règles ou de mesures universelles sans considération des spécificités des groupes minoritaires¹⁴. Exemple : les bancs qui ne sont pas adaptés pour les personnes grosses.

Diversité : La diversité est la qualité d'un ensemble hétérogène de personnes qui, dans un milieu donné, diffèrent les unes des autres par des caractéristiques comme le sexe, l'âge, l'ethnie, la culture, la religion, les croyances, les valeurs, la langue, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, les compétences, le handicap, la situation familiale et le statut socioéconomique¹⁵.

Expressions de genres : L'expression de genre est l'ensemble des codes utilisés pour signaler un genre, tels que l'habillement, la coiffure, le maquillage, les inflexions de la voix et la démarche. La relation entre le sexe assigné, l'identité de genre et l'expression de genre varie selon les choix individuels et selon les cultures. L'expression de genre peut évoluer au cours de la vie¹⁶.

¹³ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, La discrimination, en ligne.

¹⁴ Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir, Conseil québécois du loisir, page 25.

¹⁵ Office québécois de la langue française, Grand dictionnaire terminologique, Diversité, en ligne.

¹⁶ Mieux nommer et mieux comprendre : changer de regard sur les réalités de la diversité de genre et les enjeux trans, page 23.

Fracture numérique : La fracture numérique est le fossé qui se crée entre les individus qui ont accès à Internet et ceux qui n’y ont pas accès. Celle-ci comprend plusieurs facettes comme le caractère abordable, l’accès, la qualité et la pertinence. Les personnes privées de connectivité doivent donc faire face à des obstacles supplémentaires et vivent plusieurs inégalités comparativement à celles qui y ont accès¹⁷.

Identité sexuelle : La notion d’identité sexuelle fait référence à l’expérience intime et personnelle de son genre, telle que vécue par chacun. Elle a trait au fait de se sentir femme, homme, les deux, aucun ou autrement, selon où l’on se positionne sur le continuum de l’identité sexuelle. L’identité sexuelle d’une personne peut correspondre ou non au sexe qui lui a été assigné à la naissance, et est fondamentalement différente de l’orientation sexuelle¹⁸. Celle-ci peut évoluer au cours de la vie.

Obstacle et obstacle systémique : Un obstacle correspond à un facteur environnemental qui entrave la réalisation des habitudes de vie lorsqu’il entre en interaction avec les facteurs personnels et environnementaux¹⁹. Celui-ci peut être un préjugé, un manque d’accompagnement, un bâtiment non accessible, etc. Les obstacles systémiques, quant à eux, désignent des systèmes, des politiques, des pratiques ou des procédures qui empêchent certaines personnes de bénéficier d’un accès égal ou qui les excluent.

Participation sociale : La participation sociale correspond à la capacité de réalisation des habitudes de vie par un individu. Ces habitudes de vie, soit les activités courantes et les rôles sociaux qui sont valorisés par la personne ou par son contexte socioculturel, assurent la survie et l’épanouissement de l’individu dans la société, et ce, tout au long de sa vie²⁰.

Préjugé : Fondé sur un stéréotype, le préjugé est une idée préconçue, comme les hypothèses, les attitudes ou les croyances, sur une personne ou un groupe de personnes²¹.

¹⁷ Internet Society, Qu’est-ce que la fracture numérique?, en ligne.

¹⁸ Commission ontarienne des droits de la personne, Identité sexuelle et expression de l’identité sexuelle (brochure), 2014.

¹⁹ Réseau international sur le Processus de production du handicap, Le modèle MDH-PPH, en ligne.

²⁰ RIPPH-Réseau international sur le Processus de production du handicap (Facebook), Qu’est-ce que le MDH-PPH (capsule vidéo).

²¹ Commission canadienne pour l’UNESCO, Inclusion, diversité, équité et accessibilité (IDEA) : pratiques exemplaires à l’intention des chercheurs, page 5.

Stéréotype : Les stéréotypes sont des croyances partagées portant sur des caractéristiques, des capacités ou des qualités de certaines personnes. Celles-ci sont appliquées à un groupe entier de personnes, sans tenir compte des différences individuelles²².

Vie collective : La vie collective est une expérience qui nécessite de passer outre les différences qui nous séparent et de focaliser sur ce qui unit. Elle requiert la pleine participation de tous et encourage les échanges, le partage des compétences, des talents et des tâches.

Vivre-ensemble : Le vivre-ensemble dans une ville est un processus dynamique que tous les acteurs mettent en place pour favoriser l'inclusion, ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance. Faire la promotion du vivre-ensemble, c'est reconnaître et respecter toute forme de diversité, lutter contre la discrimination et faciliter la cohabitation harmonieuse²³.

²² Conseil québécois du loisir, Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir, page 73.

²³ Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble, Politiques municipales sur le Vivre-ensemble, page 4.

Bibliographie

BAKER Jocelyn et VASSEUR Liette. *Inclusion, diversité, équité et accessibilité (IDEA) : pratiques exemplaires à l'intention des chercheurs*, Commission canadienne pour l'UNESCO, Ottawa, Canada, août 2021.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE DU QUÉBEC. *La discrimination*, [En ligne], 2024. [<https://www.cdpdj.qc.ca/fr/vos-obligations/ce-qui-est-interdit/la-discrimination>].

COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE. *Identité sexuelle et expression de l'identité sexuelle (brochure)*, [En ligne], 2024. [<https://www.ohrc.on.ca/fr/identit%C3%A9-sexuelle-et-expression-de-l%E2%80%99identit%C3%A9-sexuelle-brochure>].

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR. *Cadre de référence pour l'accessibilité et l'inclusion en loisir*, [Fichier PDF], Conseil québécois du loisir, 78 p. [https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYUs7b3EgRY5PH9mFjVhDOeu/asset/files/Guides/Accessibilit%C3%A9%20en%20loisir/Guide_accessibilite_inclusion_2023_V_Web_2.pdf].

CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT. *Mieux nommer et mieux comprendre : changer de regard sur les réalités de la diversité de genre et les enjeux trans*, [Fichier PDF], Conseil québécois LGBT, 31 p.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL. *Approches inclusives et transversales : Coffre à outils de transformation sociale*, [Fichier PDF], Corporation de développement communautaire de l'agglomération de Longueuil, 58 p. [<https://www.cdcal.org/wp-content/uploads/2021/06/Final-Approches-inclusives-et-transversales-Coffre-a-outils-de-transformation-sociale-1.pdf>].

Fougeyrollas, P. (2019). *Passer de l'utopie de l'accessibilité universelle à une application plus concrète de l'accès inclusif* [Présentation à la 11e rencontre provinciale, Réseaux Municipalités Accessibles, 5 novembre 2019] RIPPH-CIRRIS, Université Laval. [<https://docplayer.fr/179996826-Passer-de-l-utopie-de-l-accessibilite-universelle-a-une-application-plus-concrete-de-l-acces-inclusif.html>].

INTERNET SOCIETY. *Qu'est-ce que la fracture numérique?*, [En ligne], 2024, [<https://www.internetsociety.org/fr/blog/2022/03/quest-ce-que-la-fracture-numerique/#:~:text=De%20mani%C3%A8re%20g%C3%A9n%C3%A9rale%2C%20la%20fracture,la%20qualit%C3%A9%20et%20la%20pertinence>].

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES MAIRES SUR LE VIVRE ENSEMBLE. *Commission permanente sur le Vivre ensemble*, [En ligne], 2018, [https://observatoirevivreensemble.org/sites/default/files/definition_du_vivre_ensemble_1.pdf].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Grand dictionnaire terminologique*, [En ligne], 2024. [<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/26557383/diversite#:~:text=D%C3%A9finition,%2C%20culturel%2C%20physique%20ou%20psychologique>].

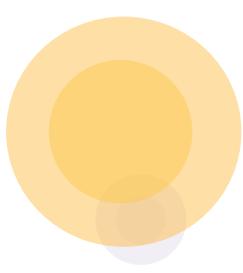
OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. *Les approches adaptatives et inclusives visant l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées : Précisions de l'Office des personnes handicapées du Québec sur le concept d'intégration sociale et les approches inclusives*, [En ligne], Office des personnes handicapées du Québec, 2006, 24 p. [https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Memoires_et_avis/1199_Approches_adaptatives_et_inclusives.pdf].

RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LE PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP. *Le modèle*, [En ligne], 2024. [<https://ripqh.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>].

RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LE PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP. Page Facebook du RIPPH – Réseau international sur le Processus de production du handicap, [En ligne], <https://www.facebook.com/ProcessusProductionHandicap/videos/971129359643523/>

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT (SCHL). *Information sur le marché de l'habitation : Enquête sur les logements locatifs*, [Jeu de données], dans Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs, 2023, date de publication 31 janvier 2024.

VILLE DE RIMOUSKI. *Planification stratégique Rimouski 2030* [En ligne], Ville de Rimouski, 2023, 28 p. [<https://rimouski.ca/storage/app/media/ville/decouvrir/publications-et-plan-daction/plans-daction/planification-strategique-rimouski2030.pdf>].



Ville de
rimouski